

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20221216CM188 -

L'an deux mille vingt deux, le seize décembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 9 décembre 2022, s'est légalement réuni, en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Excusés :

Monsieur CHÉNEAU a donné pouvoir à Monsieur LAVIALLE
Monsieur KAMENDJE-TCHOKOBOU a donné pouvoir à Monsieur BAZOUNGOULA
Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Madame BURY-DAGOT
Monsieur BOUAYADINE a donné pouvoir à Monsieur DE LA FOURNIERE
Madame AUBOURG-DEVERGNE a donné pouvoir à Madame MARTIN-CHABBERT
Monsieur de LA ROCHEFOUCAULD a donné pouvoir à Monsieur LALANDE
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Madame PRIGENT

Absents :

Madame BOURET, Madame TAFFOUREAU

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Timothé LUCIUS

Nombre de conseillers en exercice : 35 Transmis en Préfecture le 21/12/2022
Publication le 22/12/2022

20221216CM188 - Etat récapitulatif des indemnités des élus

L'article 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action, introduit dans le code général des collectivités territoriales L'article L2123-24-1-1 du CGCT, qui impose désormais à la collectivité d'élaborer et de présenter un état annuel des indemnités perçues par les conseillers municipaux.

La loi n'impose aucune forme particulière à cet état récapitulatif, hormis la mention en euros des sommes perçues par les élus. Cet état récapitulatif a donc une valeur purement informative et ne constitue pas un élément du budget. Madame le Maire propose donc qu'un rapport soit présenté, pour information, chaque année avant le vote du projet de budget primitif.

Nom	Prénom	Libellé du mandat et des désignations	Indemnités brutes versées en 2021 (en €)	Indemnités brutes versées en 2022 (en €)
ACQUART	Anne-Marie	Conseillère Municipale	3 621,72 €	3 685,14 €
AUBOURG-DEVERGNE	Léa	Conseillère Municipale	3 621,72 €	3 685,14 €
BAZOUNGOULA	Hyacinthe	Adjoint au maire	5 682,91 €	11 468,70 €
BOUAYADINE	Jaouad	Conseiller Municipal	3 621,72 €	3 685,14 €
BOURET	Christine	Conseillère	840,00 €	854,70 €

		Municipale		
BURY-DAGOT	Véronique	Adjointe au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
CHENEAU	Frederic	Adjoint au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
DE LA FOURNIERE	Olivier	Adjoint au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
DE LA ROCHEFOUCAULD	Mehdi	Conseiller Municipal	1 790,74 €	3 685,14 €
DEMAREST	Sylvie	Conseillère Municipale	1 891,34 €	sortie au 8/07/2021
FENNINGER	Véronique	Conseillère Municipale	1 830,98 €	sortie au 2/07/2021
FRADIN	Franck	Adjoint au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
GIRARD	Catherine	Adjointe au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
GUEURET	Claudine	Adjointe au maire	5 541,81 €	sortie au 27/06/2021
HADROT	Laurence	Conseillère Municipale	1 730,38 €	3 685,14 €
HUROT	Ghislaine	Conseillère Municipale	3 621,72 €	3 685,14 €
JALLET	Brigitte	Adjointe au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
JAVOY	Pascal	Conseiller Municipal	840,00 €	854,70 €
KAMENDJE TCHOKOBOU	Blaise	Conseiller Municipal	3 621,72 €	3 685,14 €
LALANDE	Patrick	Adjoint au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
LAVIALLE	Christophe	Adjoint au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
LEMAY	Laurence	Conseillère Municipale	1 800,80 €	3 685,14 €
LESAINÉ	Corinne	Conseillère Municipale	3 621,72 €	1 810,86 €
LUCIUS	Timothé	Conseiller Municipal	3 621,72 €	3 685,14 €
MARINAULT	Jean-Claude	Conseiller Municipal	3 621,72 €	3 685,14 €
MARTIN-CHABBERT	Colette	Adjointe au maire	11 271,48 €	11 468,70 €
MERCIER	Romain	Conseiller Municipal	3 621,72 €	3 685,14 €
MOREAU	Florence	Conseillère Municipale	3 621,72 €	3 685,14 €
OUARAB	Saad	Conseiller Municipal	877,33 €	854,70 €
PERIN	Lydie	Conseillère Municipale	Non présent en 2021	1 197,46 €
PRIGENT	Karine	Conseillère Municipale	840,00 €	854,70 €
RAGEY	Philippe	Conseiller Municipal	840,00 €	224,00 €
RENELIER	Jean-Emmanuel	Conseiller Municipal	840,00 €	854,70 €
ROBIN	Jean-Noel	Conseiller Municipal	840,00 €	854,70 €
ROUSSILLAT	Céline	Conseillère Municipale	3 621,72 €	3 685,14 €
RUFFIOT-MONNIER	Pierre-Cecil	Conseiller Municipal	3 621,72 €	3 685,14 €
SIZARET	Christophe	Conseiller Municipal	3 621,72 €	3 685,14 €
SLIMANI	Vanessa	Maire	34 458,36 €	35 061,36 €
TAFFOUREAU MILOSEVIC	Carine	Conseillère Municipale	Non présent en 2021	630,70 €
TISSERAND	Nadine	Conseillère Municipale	- 37,33 €	Montant 2021 correspondant à un trop perçu de décembre 2020, sortie des effectifs au 15/12/20

VILLOING	Maxime	Conseiller Municipal	3 621,72 €	3 685,14 €
----------	--------	----------------------	------------	------------

Ceci étant exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal décide :

- de prendre acte du rapport portant sur les indemnités des conseillers municipaux au titre des années 2021 et 2022, présenté à titre informatif.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Jean de Braye, le 19 décembre 2022

Pour le Maire - Conseillère départementale du
Loiret et par délégation,

L'adjointe déléguée à la communication et aux
affaires générales



Colette MARTIN-CHABBERT

